



Déclaration liminaire du Comité Technique Local du 16/04/2019

En préambule à cette déclaration liminaire, la CGT tient à apporter son soutien et sa solidarité aux agents de la DRFiP de Haute Garonne. Leur convocation auprès du Tribunal administratif saisi par leur Direction départementale est inadmissible. C'est la 1ère fois à la DGFIP qu'une action syndicale est réprimée de la sorte. La réponse aux justes revendications des collègues ne peut et ne doit pas être répressive.

En Moselle, cela a choqué nombre de nos collègues. Ils ont montré leur soutien en se rassemblant massivement, sous la pluie, dans la cour de la rue des Clercs, suite à l'interdiction de notre Direction de se réunir dans nos locaux (une première également en Moselle!).

Nous sommes le 16 avril 2019 et toujours pas de trace de projet de géographie revisitée en Moselle. Pour la CGT, ce Comité technique aurait dû aborder cette question. C'est pour cela que la CGT et les autres organisations syndicales exigent que ce comité s'ouvre sur ce sujet primordial.

Les agents du département qui ont voté massivement pour leurs représentants en Comité technique local (CTL), ont le droit de connaître vos projets.

Votre silence crée chez les collègues des inquiétudes, des peurs, un malaise profond, qui ne peuvent que générer des risques psychosociaux.

N'oubliez pas que vous êtes responsable de la santé morale et physique des agents de la Moselle. Vous avez le devoir de les informer car cette réforme aura des impacts sur leur métier, leur avenir professionnel et personnel.

À la connaissance des projets de géographie revisitée de certains départements, les agents ont bien raison de s'inquiéter et d'être en colère !!!!

- Pour le Pas de Calais, 10 superstructures remplaceraient les 43 Trésoreries actuelles, passage de 10 à 4 SIE, et de 12 à 9 SIP
- En Corrèze, plus d'1 agent sur 4 subirait un déménagement physique, cela représenterait 300 agents pour la Moselle.

Depuis le début de l'année, l'intersyndicale, elle, a fait son travail. Elle vous a interpellé lors du 1^{er} CTL de l'année le 17 janvier, puis lors de l'audience du 7 février.

Des dizaines d'HMI auxquelles des centaines d'agents ont participé, ont été organisées sur l'ensemble du département. Des cahiers revendicatifs vous ont été transmis. Depuis le début de l'année, nous sommes à plus de 800 jours de grèves en Moselle.

Les organisations syndicales et les agents ne comprendraient pas qu'à l'issue de ce CTL nous n'ayons pas plus de réponses sur ce sujet.